



Appel aux conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO

Une Intersyndicale des conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO de l'Education Nationale, SNES (FSU), CGT Educ'action et SUD Education s'est réunie à Paris le 23 Février.

Le constat a été fait d'une dégradation galopante de la situation sur le terrain. Ces organisations dénoncent le silence inacceptable de leur Ministre devant les déclarations provocatrices du DIO, dans une déclaration récente à l'AEF, annonçant la fin du travail dans les établissements scolaires et mettant en cause la compétence des Conseillers d'orientation-psychologues.

«La réorganisation des CIO bien qu'obligeant les jeunes à se déplacer dans un centre plus éloigné » reconnaît- il, « leur permettra de rencontrer des conseillers plus aptes à répondre à leurs besoins » ! « La place des CIO est au cœur des territoires et plus au cœur des établissements » (AEF N°162585)

**Quel aveu, alors que le discours officiel vante les mérites d'une meilleure accessibilité du SPO !
Quel mépris aussi pour la professionnalité des conseillers d'orientation-psychologues et des DCIO !**

Les fermetures, fusions et transformations de CIO en antennes qui se poursuivent dans les Académies s'inscrivent dans un plan d'affaiblissement du service public d'orientation de l'Education Nationale pour faire de la place à d'autres !

Le Réseau des CIO attaqué !

Récents effets de cette politique dévastatrice : Lille où nos collègues se retrouvent à 48 dans le même CIO pour un nombre ridicule de bureaux et où la disparition de près de la moitié des CIO du Nord, est programmée d'ici 2013 ; Rouen où la majorité des CIO du département de l'Eure ont été transformés en antennes, après la moitié de ceux de Seine Maritime.

Les Cités des métiers ou les MEF à la tête du SPO !

Partout où des dossiers de labellisation sont déposés, les Cités des métiers cherchent à se placer au cœur du SPO même quand elles ne sont que virtuelles comme à Mulhouse, inexistantes sur 10 territoires sur les 11 proposés à la labellisation en Haute Normandie, ou complètement excentrée

comme en Seine et Marne. Il s'agit, pour cet organisme, de poser des jalons pour développer partout des Centres associés qui feront de nouveau appel au personnel des services publics ! On comprend bien leur intérêt à être parmi les pilotes du dispositif !.

L'entrisme du privé !

Partout des associations se portent candidates pour la labellisation sans qu'aucune garantie, ni aucune limite ne soit posées quant à leurs interventions.

Dans certains cas, on assiste même à de véritables conflits d'intérêts, puisque des organismes, par exemple les CCI qui financent déjà un certain nombre de Cités des métiers, demandent à être labellisées alors même qu'ils vendent de la formation.

Les conséquences sur notre métier et nos conditions de travail

Dans la très grande majorité des dossiers déposés, la « professionnalisation » des personnels et « l'harmonisation » de leurs pratiques figurent dans les conventions de labellisations, reprenant les termes du Cahier des charges, fixé par le DIO.

La définition d'un référentiel de « conseiller polyvalent » et d'une organisation parallèle à l'EN apparaissent déjà dans certaines conventions !

Les effets sur nos conditions de travail commencent à se faire sentir : A Nice, le CSAIO s'interroge sur les moyens de rapprocher les horaires d'ouverture des CIO de ceux des autres structures ; à Besançon, le rectorat fait pression sur les DCIO pour qu'ils coordonnent les réseaux SPO locaux, dans la Nièvre, la Maison départementale de l'emploi et de la formation convoque les directeurs et entend tout piloter !.

Plus les conventions vont se mettre en place, plus ces dérives vont se multiplier !

Sans attendre d'éventuels changements politiques, le SNES, la CGT Educ'action et SUD Education vous appellent à vous réunir en assemblées générales, dès le retour des congés, afin de débattre du contenu des conventions, d'en dénoncer les risques et de porter ensemble nos revendications..

Des délégations de chaque académie se retrouveront à Paris le 29 Mars pour échanger sur la situation et les actions engagées et exprimer en direction du MEN et du gouvernement, leur volonté de défendre le Service public d'orientation de l'EN, leur métier et l'existence des CIO, au sein de l'Education Nationale.